

# LES RISQUES INONDATIONS

## 1 - Le risque dans la commune

Les crues des années 1983-2003-2008-2016 sont dues à des pluies abondantes et continues.

Les trois premières crues exceptionnelles ont eu de faibles conséquences avec quelques sous-sols et jardins envahis par les eaux débordantes du Cens et du Canal d'Orléans. 2016 a été par contre une année lors de laquelle la commune a particulièrement souffert des inondations avec la conjonction de pluies abondantes et la saturation des sols.

## 2 - Les mesures prises par la commune

Bien qu'étant impuissante face aux inondations, la commune en limite les effets par des actions précises :

- La maîtrise de l'urbanisme : en limitant les constructions dans les zones à risques,
- Depuis 2008, une surveillance des eaux du canal a été mise en place et confirmée par la signature d'une convention de gestion pour la mise en place du système d'alerte de crues sur le Bassin du Cens / Canal d'Orléans,
- Un système d'annonce de crues : la préfecture informe les maires sur l'évolution et la situation, ces derniers étant en charge d'informer les populations.

Le SIDEV (Système d'Information Décisionnel dédié à l'Environnement) a été créé par le Département avec un site dédié, c'est un outil de surveillance et d'alerte. En période de crue, la météo est surveillée, la pluviométrie annoncée est entrée dans le logiciel ainsi que le taux de saturation en eau des sols et une prévision est ainsi établie. En cas de prévision défavorable, le Département alerte les territoires afin de gagner du temps sur d'éventuelles évacuations de population. Des alertes automatiques parviennent aux élus et le Département engage les manœuvres nécessaires sur les ouvrages.

Une page grand public, accessible sans mot de passe est disponible pour les populations sur les stations d'amont <http://rivieres-sibcca.sidev.org/>.

**Vous pouvez aussi consulter le site de la mairie** <https://mairie-fayauxloges.fr/>

→ Infos pratiques → Sécurité : niveau d'eau

**Vous retrouverez des informations sur les stations pluviométriques et les niveaux d'eau avec un indicateur de couleur :**

- niveau normal,
- niveau de vigilance,
- niveau critique,
- crue mai 2016,
- la tendance de niveau.

### 3 - Comment est donnée l'alerte

Des panneaux d'interdiction de stationner sont installés sur les zones inondables.

L'alerte est donnée avant que l'inondation ne soit effective.

Les populations dans les zones à forte probabilité, sont informées de l'alerte soit par la visite à domicile des services de sécurité, soit par des véhicules équipés d'un haut-parleur.

### 4 - Ce que doit faire la population

#### Avant : Je me prépare et m'informe :

- Sur le risque, sa fréquence, son importance,
- Sur votre contrat d'assurance (prise en compte des frais d'assèchement, nettoyage...).

#### Prévoyez :

- Les meubles, objets, matières, produits à mettre au sec,
- La coupure de l'électricité et du gaz,
- L'obturation des entrées d'eau possibles (portes, soupiraux, évents),
- L'amarrage des cuves,
- Les véhicules à garer,
- Les moyens d'évacuation,
- Des réserves d'eau et d'aliments,
- Les papiers importants à emmener en cas d'évacuation.

#### Pendant : Je me mets en sécurité et je reste informé

##### Informez-vous de la montée des eaux auprès :

- Du service de prévision des crues, de la mairie, des médias (écoutez la radio).

##### Dès l'alerte :

- Coupez le courant électrique et le gaz,
- Allez sur les points hauts (étages),
- N'utilisez pas les ascenseurs.

**N'évacuez que** : Si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue, notamment dans les bâtiments sans zone refuge.

#### Après : J'organise le retour à la normale

Contact avec les Assurances et la Banque.

## 5 - A retenir : Les réflexes qui sauvent



Fermez les portes et les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Montez à pied dans les étages



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre : FM 99.2 / 102.0 / 100.9



**Ne téléphonez pas (sauf nécessité absolue), libérez les lignes pour les secours**



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : elle les prend en charge

## Niveau le plus élevé lors de la crue de 2016

### Emprise inondée cote de 104,6 mNGF

setec  
hydratec

Date : Juin 2020  
Source : Hydratec



Emprise inondée à FAY-AUX-LOGES pour une cote de 104,6 mNGF  
à la station FAY-AUX-LOGES - Pont



Cartographie de gestion de crise



Les cartes sont en Mairie, en cas d'inondations ce sont les premiers outils utilisés pour la mobilisation et la mise en œuvre du PCS : le plan Communal de Sauvegarde.